

CONCLUSIONS

par Gilles BOURGAREL *

Les trois journées du colloque qui s'est tenu à Cahors en 2006 s'inscrivent dans la suite de celles de Toulouse, en 2001. Les dix-huit conférences qui y ont été données traduisent non seulement la richesse de l'abondant corpus de maisons médiévales conservé dans Midi de la France, mais aussi la vitalité et la qualité de la recherche dans cette région. Rendre compte des résultats des recherches dans un espace aussi vaste, dix fois la Suisse, tient de la gageure pour un simple gestionnaire du patrimoine archéologique médiéval d'un des cantons de la Confédération, le canton de Fribourg, dont la superficie ne couvre pas même celle d'un département.

Ce petit territoire à la frontière des langues germaniques et franco-provençales depuis le Haut Moyen Âge ne connaît aucune ville d'origine antique, mais près de vingt fondations médiévales, initiées par celle de Fribourg, en 1157. L'État de Fribourg s'est doté d'un Service des biens culturels et d'un Service archéologique. Le premier est chargé du recensement et de la conservation du patrimoine meuble et immeuble, et le second, du patrimoine enfoui, mais aussi du patrimoine bâti, car la loi lui attribue la réalisation des fouilles archéologiques et les analyses des constructions en élévation. Ces tâches attribuées au Service archéologique ne sont pas limitées chronologiquement et impliquent également un devoir de conservation de substance archéologique. Les fouilles ou les analyses d'élévations ne se font donc que dans le cadre d'opérations préventives ou de sauvetage; les seules fouilles de recherches pures sont des fouilles-école mises sur pied en collaboration avec les universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel. Les publications, des expositions ou des animations pédagogiques font également partie des attributions du Service archéologique. C'est donc avec l'angle de vue d'un gestionnaire du patrimoine et celle d'un praticien de terrain que le compte rendu de ce colloque sera donné.

Des habitations dans la ville

L'étude des sources médiévales offre rarement une vision claire des espaces urbains et de leur gestion. Trop souvent, elles restent totalement muettes, dans les meilleurs des cas elles ne sont que trop peu loquaces sur des questions aussi essentielles que la gestion des ressources d'eau potable ou l'évacuation de celles de ruissellement. Étudiées par François Bordes, les archives de Toulouse ne font pas exception malgré les importantes séries de documents médiévaux qu'elles recèlent. L'hygiène apparaît comme une préoccupation des capitouls dès le XII^e siècle, mais on constate dans cette cité d'origine romaine que l'évacuation des eaux ne fait que suivre les axes principaux de la voirie, et une demi-douzaine d'itinéraires aboutissant aux fossés peuvent être identifiés. On y relève la présence de « *resclausa* », interprétées comme des dispositifs de régulation disposés en des points bien précis. De tels dispositifs impliquent des flux importants et l'on peut se demander s'il s'agissait uniquement de réguler l'écoulement des eaux de ruissellement ou également de constituer des réserves d'eau en cas d'incendie telles qu'elles sont attestées pour

* Archéologue de la ville de Fribourg (Suisse).

la ville de Fribourg (1) et même dans de très petites villes telles Morat ou Gruyères – dans ces deux derniers cas, ce sont des recherches archéologiques menées dans le cadre de travaux d'adduction qui ont révélé ces éléments (2).

En matière de lutte contre les incendies, Toulouse ne se distingue pas de nombreuses villes où l'on ne trouve pas ou peu de mention dans les textes de prescriptions contre les incendies, en tous cas pas explicite. Comme ailleurs, il faut attendre de grands sinistres, ceux de 1408, 1442 et surtout celui de 1463, pour qu'apparaissent des ordonnances toujours plus détaillées. On peut toutefois s'étonner qu'une ville de cette importance ne se soit pas dotée plus tôt de moyens pour prévenir leur propagation : la rareté des sinistres avant le XV^e siècle l'explique peut-être, mais le silence des textes est parfois trompeur, aussi bien au sujet des incendies que des mesures pour les prévenir. Les analyses d'élévations comme les fouilles restent d'indispensables compléments pour saisir la gestion des risques d'incendie, tout comme la fréquence et l'ampleur des sinistres. On peut cependant se demander si, dans les coutumes édictées en 1286, l'obligation de construire une clôture jusqu'au niveau de la toiture lors de la subdivision d'une maison ne relève pas aussi de la lutte contre la propagation du feu, plutôt que de la simple délimitation des propriétés.

Les notions d'esthétisme urbain ou de régularité ne transparaissent pas plus des textes à Toulouse qu'ailleurs au Moyen Âge et, quand une indication apparaît, les motivations principales sont presque toujours liées au souci de libérer l'espace public des nombreux étals et auvents qui entravent la circulation. En 1247, la transformation d'un accès aux défenses en chemin public permanent, accompagnée du percement d'une porte et d'un pont pour franchir le fossé, est assurément un acte d'urbanisme, mais encore une fois dicté par des considérations pratiques de circulation et d'accès, à des tuileries en l'occurrence. Tout comme la limitation de la profondeur des « soliers » que l'on pouvait édifier devant les façades, selon les coutumes de 1287, avait pour but de contenir l'empiètement sur l'espace public et révèle la présence de galeries de bois accrochées à des constructions de pierre, voire de façades en pans de bois comme le suppose Anne-Laure Napoléone. Ces constructions en encorbellement vont progressivement disparaître dès 1491-1492 sur ordre des capitouls, notamment pour éviter la propagation des incendies, mais aussi dans un souci de dégagement des rues et des places.

Enfin, nous ne pouvons qu'envier la richesse des archives de la ville de Toulouse en matière de cadastre et rester admiratif devant l'immense travail de la restitution des cadastres historiques depuis 1478 dans le parcellaire actuel, constituant un outil de travail de premier plan pour les archéologues, les historiens de la ville et tous les services d'urbanisme et d'aménagement concernés par le centre historique.

L'étude de la maison urbaine médiévale ne peut être dissociée de celle de la ville elle-même, car la compréhension de l'architecture civile ne peut se faire sans une connaissance approfondie de l'environnement dans laquelle elle se situe. Cela implique des études qui couvrent de vastes surfaces englobant plusieurs bâtiments et surtout des recherches de longue haleine pour acquérir une quantité de données suffisantes et bien saisir la corrélation entre le parcellaire et la forme architecturale.

À Grenoble, les travaux d'Alain de Montjoye répondent parfaitement à ces critères et révèlent une forme tout à fait originale d'implantation de maisons dans un classique parcellaire en lanières dans deux faubourgs, les faubourgs Saint-Laurent et de l'Île. Les analyses minutieuses menées sur plusieurs constructions contiguës ont révélé des maisons implantées en quinconce, alternant construction en front de rue et bâtisse en fond de parcelle, les espaces vides n'étant pas occupés par des constructions légères comme l'indique clairement la présence de portes et de fenêtres. Si ce mode d'implantation a l'avantage de gagner un maximum de façades libres permettant de disposer aisément de plus de lumière et de reléguer les circulations verticales à l'extérieur, elle ne permet pas les économies des habituelles constructions mitoyennes. Malheureusement, les vestiges conservés ne permettent pas de s'assurer du côté systématique de ce mode d'implantation dans ces deux faubourgs et d'autres parties de la ville, où se trouvent également d'autres formes de lotissements aux XIII^e et XIV^e siècles (3). Les résultats de ces études minutieuses ne se limitent pas à la restitution de la forme primitive des maisons étudiées, mais elles mettent aussi en évidence leur rapide évolution qui voit l'extension des maisons sur la totalité de la surface des parcelles, aboutissant ainsi à une classique implantation de maisons barlongues érigées en ordre contigu. Hélas, ce programme de recherches a dû être interrompu et des questions resteront sans réponses. Ainsi nous ne saurons pas si ces originales implantations en

1. Pierre DE ZURICH, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV^e et XVI^e siècles*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XII, seconde série, Lausanne (1924), p. 159.

2. Chronique, *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, 3/2001, p. 60; Chronique, *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, 8/2006, Fribourg, 2006, p. 256-257.

3. Alain DE MONTJOYE, « Habiter Grenoble aux XIII^e et XIV^e siècles », dans P. Garrigou Grandchamp (dir.), *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'Université d'été 2003, Numéro spécial du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 2006, p. 77-108.

quinconce relèvent d'une planification systématique et s'étendaient à l'ensemble des faubourgs, ni si elles reprennent une forme locale ou régionale plus ancienne. Pour y répondre, il faudrait non seulement poursuivre les investigations dans le centre historique de Grenoble, mais également étendre des recherches à d'autres villes de l'Isère, si ce n'est de la région Rhône-Alpes.

L'étude menée par Gilles Séraphin sur un mode particulier de parcellaire, relève d'une approche méthodologique plus globale que celle d'Alain de Montjoye. Cette approche se base sur la lecture des plans cadastraux anciens et actuels, accompagnée d'observations de terrain, des données issues d'investigations archéologiques et parfois par l'apport des sources. Ce type d'approche a été particulièrement développé par le professeur d'histoire de l'art monumental de l'Université de Lausanne, Marcel Grandjean (4), qui a publié plusieurs monographies de petites villes neuves du pays de Vaud savoyard, mais en ajoutant aux données utilisées par Gilles Séraphin, le dépouillement systématique des sources historiques médiévales et modernes, permettant de restituer parcelle par parcelle et maison par maison leur urbanisme et son évolution et suivant également l'évolution architecturale de l'ensemble de ces villes (5).

L'auteur constate que du XII^e au XIV^e siècle, quelle que soit l'organisation parcellaire, le principe d'urbanisation continue prévaut, sans exclusion des vides, comme le révèlent des terriers de Figeac en 1400. La présence de tels vides n'est pas rare en milieu urbain à cette époque, ils résultent la plupart du temps de la dépression démographique engendrée par la peste des années 1340 qui a affecté toute l'Europe et qui a marqué l'arrêt brutal des créations urbaines. Ces vides peuvent donc découler d'espaces jamais construits ou de parcelles abandonnées, dont les maisons ont été détruites. Ces faits ne sont que rarement transcrits dans les textes, ce sont en général des fouilles archéologiques qui révèlent ces maisons abandonnées et détruites.

Deux formes principales d'implantation se dégagent dans le Sud-Ouest : au sud de la Garonne, le type gascon à maisons construites en ordre contigu avec goutterots sur rue et disposant d'un espace libre en fond de parcelle ; au nord, le type aquitain comprend des maisons à pignon sur rue, séparées les unes des autres par une venelle ou un entremis et occupant toute la surface de la parcelle. Dans le type gascon, l'église est placée à l'écart de la place urbaine alors que dans le type aquitain, elle en occupe un des angles.

La forme de parcellaire que Gilles Séraphin met en évidence, le parcellaire « binaire », est une des formes caractéristiques des créations urbaines médiévales, que ce soit dans des extensions de villes existantes (le quartier de l'Ortabat à Figeac), ou de villes neuves, telle Villefranche. Une telle planification urbaine est le fruit d'une densification et d'une rationalisation extrême de l'espace urbain, les maisons courantes disposant au plus de 60 m², leur profondeur étant réduite à un maximum de 6 m. Avec ce système d'implantation, les rues principales ne sont pas bordées de constructions contiguës, mais de maisons groupées par paires, ou isolées dans les cas où les maisons de tête de rang occupaient toute la profondeur d'un îlot. Repérés dans une trentaine de villes ou partie de ville créées durant les deuxième et troisième quarts du XIII^e siècle, ce type de parcellaire offre deux variantes : avec ou sans ruelle-égout courant sur l'axe longitudinal de l'îlot. Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve, Luzech ou Saint-Céré en sont dotés alors qu'à Belvès, Caylus, Puylagarde ou Figeac, mais pas systématiquement, les rangs de maisons sont directement adossés, les maisons de cœur d'îlot n'ayant qu'une seule façade. Cette distinction nous paraît fondamentale, car les deux types impliquent une gestion de l'évacuation des eaux pluviales ou usées très différentes et la présence d'une ruelle-égout réduit fortement la modularité du parcellaire, interdisant la construction d'immeubles traversants. Par ailleurs, le champ des comparaisons diffère sensiblement d'un cas à l'autre. Les modèles sans ruelle-égout semblent plutôt se limiter au sud de l'Europe, alors que les autres sont plus largement diffusés, mais ils ne sont pas qualifiés de « binaires ».

Sur le Plateau suisse, de nombreuses villes présentent des caractéristiques similaires, mais les parcelles y sont plus profondes, entre 10 m et plus de 20 m. Les dédoublements de rangs de maisons séparés par des ruelles-égouts ne concernent que les rangs au cœur des villes. Ce type urbain a été mis en application dès le milieu du XII^e siècle, les plus anciennes créations urbaines étant celles des ducs de Zaehringen, Fribourg (1157), Morat (fin du XII^e siècle), Berne (fin du XII^e siècle) aux plans allongés formés d'un réseau de rues principales parallèles, la plus large étant la rue-marché, et de ruelles transversales. On leur a longtemps attribué ce modèle dont découlent de nombreux plans

4. Marcel GRANDJEAN, « Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional », dans *L'homme dans la ville*, Cours général public de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1984, p. 61-100.

5. Marcel GRANDJEAN (et al.), *Lutry, arts et monuments*, vol. 1 et 2, Lutry, 1991, 546 p. ; Marcel GRANDJEAN, « Coppet du XIII^e ou XIV^e siècle », dans Monique Bory (dir.), *Coppet. Histoire et architecture*, Coppet, 1998, p. 1-63 ; Marcel GRANDJEAN (et al.), *Rue, de la villette savoyarde à la commune fribourgeoise, Pro Fribourg* 122, Fribourg, 1999, 96 p. ; Marcel GRANDJEAN (et al.), *Cudrefin ; de la ville neuve savoyarde aux campagnes du XIX^e siècle. Urbanisme, architecture et artisanat*, Hauterive, 2000, 251 p. ; Marcel GRANDJEAN, *Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, Arts et Monuments, Documents du Musée Romain*, t. 14, Avenches, 2007, 2 vol, 594 p.

de villes neuves du XIII^e siècle (6). Des différences notoires distinguent les villes neuves du Sud-Ouest de celles du Plateau suisse : hormis des « villes-places » telle Le Landeron (7), la plupart d'entre elles ne disposent pas de place, mais d'une rue-marché dont la largeur peut atteindre 25 à 26 m, et l'église est construite à l'écart de cette artère principale. L'implantation des maisons, en ordre contigu, offre de nombreuses variantes, avec un espace libre en arrière ou en front de parcelle, occupant toute la surface du chesal, mais ces données ne peuvent être acquises que par des fouilles ou des analyses archéologiques des élévations, car si les parcellaires se sont souvent avérés stables, l'évolution des maisons a été plus marquée et présente de nombreuses variantes. Comme le montrent ces quelques exemples, l'étude des parcellaires médiévaux révèle de nombreux cas de figure dont la genèse obéit à de multiples facteurs et dont les origines, les filiations ou les modèles restent encore à découvrir. Le modèle binaire mis en évidence par Gilles Séraphin montre à l'évidence tout le potentiel que des recherches plus systématiques et approfondies pourraient exploiter dans le Midi de la France.

La construction

Les recherches de Philippe Bernardi menées dans les textes au sujet de la construction de maisons urbaines au Moyen Âge mettent en évidence le potentiel des sources dans l'étude de la construction civile, mais il en souligne aussi toutes les difficultés. Son décryptage critique des contrats de construction ou « prix-faits » serait à même de décourager l'historien des monuments, car il apparaît clairement que ces documents sont avant tout destinés à fixer les termes généraux, les délais et les prix des travaux et non des documents techniques destinés aux artisans. Le vocabulaire y reste limité et les descriptions sommaires, parfois peu compréhensibles à nos yeux, si chacun des termes techniques n'est pas bien situé dans son contexte géographique et chronologique. Néanmoins, ces « prix-faits » restent des sources irremplaçables, car nous ne possédons souvent pas d'autres renseignements sur les travaux entrepris par les propriétaires, alors que les comptes qui nous sont parvenus ne concernent que de grandes institutions ou de grandes maisons de la noblesse. Bien exploités, ils apportent des renseignements précieux, comme le cas du nom d'un tailleur de pierre dans le texte cité qui apporte un témoignage supplémentaire aux échanges entre le Genevois et Avignon à la fin du Moyen Âge. Si de tels documents peuvent être exploités conjointement à l'analyse des demeures concernées, les résultats sont bien sûr d'autant plus parlants, les sources permettant d'étayer la datation des phases de construction, d'en donner les commanditaires, parfois les artisans, alors que les éléments identifiés dans la construction peuvent préciser la signification de certains termes.

Malheureusement, une grande partie de ces sources restent encore à exploiter et sans campagne de dépouillement systématique, les études de maisons ne pourront que rarement s'appuyer sur les données historiques.

Nelly Pousthomis-Dalle dresse l'état de la question de l'usage de la pierre dans la construction des demeures méridionales au Moyen Âge. En abordant la bibliographie, elle pose à juste titre la question de la définition d'une maison urbaine ou à caractère urbain, par opposition à celles de caractère rural et par extension, la question de la définition médiévale de la ville. Force est de constater que le Midi de la France offre une situation plus complexe que les régions du Saint-Empire, et plus particulièrement le Plateau suisse. En effet, dans ces régions la définition de la ville médiévale obéit à une majorité de six critères principaux :

- 1. La personnalité juridique – franchises, constitution communale
- 2. La vitalité économique – foires, marchés, artisanat, commerce
- 3. L'organisation politique – gestion des travaux publics, institutions de charité... et les bâtiments qui en découlent : hôpital, maladière, hôtel de ville, fortifications, voirie
- 4. La structure sociale – marchands, artisans, corporations, clergé, patriciat
- 5. L'insertion dans le réseau des voies de communications
- 6. La forme architecturale – plan, voirie, édifices publics, enceinte urbaine (8).

6. Marcel GRANDJEAN, « Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional », dans *L'homme dans la ville*, Cours général public de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1984, p. 69-73.

7. Jacques BUJARD, Bernard BOSHUNG, « Urbanisme et fortifications », dans Jacques Bujard (et al.) (réd.), *Le Landeron. Histoire d'une ville*. Hauterive (NE), 2001, p. 29-42.

8. Paul HOFER, « Les villes neuves du moyen âge entre Genève et Constance », dans Hans Boesch et Paul Hofer, *Villes suisses à vol d'oiseau*, Lausanne 1963, p. 87-88 ; Marcel GRANDJEAN, « Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional », dans *L'homme dans la ville*, Cours général public de l'Université de Lausanne, Lausanne 1984, p. 73-75.

La notion de ville ne dépend donc pas de la taille ni de la population, et la personnalité juridique reste un critère prépondérant pour distinguer la ville du simple bourg de château dont les habitants non nobles ne bénéficient pas des privilèges que leur accordent les franchises urbaines. Le Midi de la France comprend de nombreuses agglomérations à caractère urbain qui ne répondent pas à ces six critères, mais qui abritent des demeures à caractère éminemment urbain, que ce soit par le mode d'implantation et ou la forme architecturale. Il paraît alors évident de prendre en compte ces édifices dans la catégorie des demeures urbaines, mais il était nécessaire de le préciser, car la distinction n'est pas toujours évidente.

Nelly Pousthomis-Dalle pose aussi clairement les questions de méthodologie. L'approche des textes implique l'établissement de glossaires spécifiques, les termes ou du moins leur signification sont souvent régionaux si ce n'est locaux, et ce phénomène n'est de loin pas spécifique au Midi de la France, mais ici la recherche a bien progressé, permettant même de mettre de petits glossaires en ligne (9).

À cette difficulté inhérente au déchiffrement des textes anciens s'ajoutent les terminologies propres à chaque corps de métier, rendant la tâche particulièrement ardue et l'établissement d'un vocabulaire commun à chacun d'autant plus difficile, que les différentes disciplines de recherche ont également chacune leur vocabulaire propre. Nous postulons l'adoption d'un vocabulaire général clair (voir les ouvrages de référence cités) concernant les matériaux, leur mise en œuvre et l'outillage, mais il n'est pas souhaitable d'éluider les termes régionaux, car ils expriment souvent des nuances ou des formes spécifiques. Par ailleurs, il faut également tenir compte des destinataires, les désignations des pierres ne seront pas les mêmes si elles s'adressent à des géologues ou des tailleurs de pierre, pour ne citer qu'un cas de figure.

Nelly Pousthomis regrette l'imprécision des descriptions des maçonneries dans la plupart des publications; l'absence de données concrètes comme les dimensions des matériaux, des joints ou des assises, semble une des carences les plus fréquentes. Nous objecterons que la description détaillée des maçonneries n'est pas un but en soi et qu'elle n'est indispensable que lorsque qu'il s'agit d'un élément essentiel à la compréhension d'un édifice et de son évolution. Par ailleurs, la précision des descriptions dépend également du degré d'approche, un simple recensement ou une analyse archéologique exhaustive des élévations d'une maison ne livrent bien évidemment pas le même degré d'information, et la qualité comme la fiabilité des descriptions qui en résultent seront très différentes. La grille d'enquête qu'adopte Pierre Garrigou Grandchamp dans ses inventaires est exemplaire (10) et on ne saurait lui reprocher de ne pas aborder la question des liants, ni de ne pas être assez précis dans la description des outils de taille qui ne peuvent être étudiés que dans le cadre d'analyse du bâti. Dans ce dernier cas de figure, la grille d'enquête doit également tenir compte de la chronologie des différentes parties d'un bâtiment et en décrire chacune des phases de construction de manière à pouvoir restituer l'évolution de cette construction, et non seulement se limiter à la restitution d'un état primitif, trop souvent hypothétique. Cette vision dynamique de l'évolution nous paraît essentielle dans le domaine de l'architecture civile urbaine, car les transformations s'y succèdent souvent rapidement. Ces constats reportés à l'échelle d'un quartier ou de l'agglomération entière montrent que la ville médiévale n'était pas loin d'être un chantier permanent.

Que ce soit dans le domaine du choix des matériaux, des sources d'approvisionnement, des techniques de mise en œuvre ou des outils de taille, comme des contrats et prix-faits, le Midi de la France ne se distingue pas d'autres régions, si ce n'est par certains partis architecturaux qui sortent de la stricte étude de la pierre. Le constat de Nelly Pousthomis rejoint celui qu'on peut faire partout où la pierre est mise en œuvre : les caractéristiques pétrographiques sont avant tout locales, voire régionales, les importations sur de grandes distances étant rares au Moyen Âge. La rareté des constructions en galets ne peut être tenue comme une particularité méridionale, car elle est essentiellement liée à la géologie et leur usage est nettement plus fréquent dans les régions qui ont été touchées par les glaciations, les dépôts qu'elles ont laissés constituant souvent des réserves de pierres facilement accessibles. Alain de Montjoye observe leur usage conjointement à la brique à Grenoble (11) et le Plateau suisse est également une de ces régions. Comme dans le Midi, l'usage des galets (12) y est souvent réservé aux maçonneries de moindre qualité, ou moins visibles, mais surtout aux blocages entre deux parements de pierre de taille. En parements, on retrouve également

9. Petit glossaire occitan et latin à l'usage des débutants : <http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/glossair.htm> ; Petit glossaire béarnais des termes d'architecture : <http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/globearn.htm>, consulté le 10 juin 2008.

10. Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, « Inventaire des maisons de la Corrèze (fin du XI^e - milieu du XV^e siècle) », *Congrès Archéologique de France* 163^e session, Paris (2005), p. 28-81.

11. Alain DE MONTJOYE, « Habiter Grenoble aux XIII^e et XIV^e siècles », dans P. Garrigou Grandchamp (dir.), *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'Université d'été 2003, Numéro spécial du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 2006, p. 85.

12. On y distingue le galet de forme allongée et le boulet de proportions plus ramassées.

dans nos régions l'appareil en « feuille de fougère » dénommé « en épis » (13), la tête des galets étant parfois martelée – bréchée – pour permettre de dresser des parements plus lisses, mais presque toujours enduits ou jointoyés en *pietra rasa*.

La question des enduits externes se pose de manière générale dans l'architecture civile médiévale et les témoins conservés restent partout rares, souvent limités à de simples traces conservées dans les endroits les mieux protégés. Pourtant, partout on relève des indices, allant des simples badigeons de chaux aux décors polychromes, mais ils restent la plupart du temps trop ténus pour permettre des restitutions et il est souvent difficile d'en donner des datations précises. Malgré tout, il est très probable que la pierre de taille apparente n'ait de loin pas été la norme dans les constructions civiles médiévales. Elle devait être souvent peinte ou enduite.

Quant à la réponse à la question d'un « midi de la pierre », la contribution d'Anne-Laure Napoléone dans ce volume apporte un démenti clair, en tout cas pour le Sud-Ouest. On peut également répondre à la question d'un « nord de la France et de l'Europe en bois », également par la négative, car les constructions civiles en pierre y sont fréquentes et anciennes. Les réponses doivent être beaucoup plus nuancées et l'histoire de l'usage du bois ou de la pierre reste encore à écrire, tant les situations sont variées d'une région à l'autre si ce n'est d'une ville à l'autre.

Le tour d'horizon de l'usage de la pierre dans la construction civile médiévale proposé par Nelly Pousthomis offre une vision globale par une approche pluridisciplinaire et permet de poser les questions essentielles qui se posent à chacune des disciplines – études des sources, analyses des constructions, carrières et géologie. Il montre à l'évidence que la question dépasse largement le cadre géographique proposé. La nécessité d'établir des grilles d'analyse, adaptées à chaque type d'investigations, est démontrée. Ce type d'outil s'avère indispensable pour permettre de réelles comparaisons et des synthèses analytiques. Les liens qui peuvent être établis entre l'étude des édifices militaires, religieux et civils méritent d'être mieux pris en compte, car l'ouverture de grands chantiers dans une agglomération est rarement restée sans influence sur les constructions civiles, ne serait-ce que par le transfert de main d'œuvre.

L'étude menée par Dominique Baudrieu, Claire-Anne de Chazelles et François Guyonnet sur les maisons urbaines et rurales du Sud de la France bâties en terre massive est remarquable à plus d'un titre. Elle prouve à l'évidence la pertinence d'un décloisonnement des disciplines et d'une approche diachronique, en l'occurrence les données issues des recherches archéologiques de la Protohistoire et de l'Antiquité, mais aussi par un large aperçu des époques moderne et contemporaine. L'aire géographique des comparaisons a été élargie avec pertinence par les auteurs et permet ainsi de mieux saisir les particularités de l'architecture de terre du Midi de la France dans son ensemble. Cette étude est aussi révélatrice des progrès accomplis ces quinze dernières années par la recherche archéologique dans le domaine de l'habitat médiéval et plus particulièrement en milieu urbain, mais elle souligne également l'ampleur du travail qui reste à accomplir. Les résultats spectaculaires obtenus à Perpignan, Béziers et Carpentras, les données issues des fouilles menées à Marseille, Montpellier ou Narbonne laissent présager encore de nombreuses découvertes, ce que confirment les repérages menés à Carcassonne et dans des localités de moindre importance. Assurément, la proportion des édifices en terre va encore augmenter, portant ce matériau au même rang que le bois voire la pierre, en tous cas dans le Midi de la France. Les recherches menées à Perpignan, Béziers et Carpentras ou encore à Marseille n'apportent pas seulement des précisions sur les maisons elles-mêmes, mais également sur le contexte urbanistique dans lequel elles ont été érigées ainsi qu'une bonne vision de leur évolution et des transformations subies au cours du temps, car ces recherches couvrent plusieurs constructions mitoyennes, voire des îlots complets, opportunités suffisamment rares en milieu urbain pour être soulignées.

Le rappel et les précisions apportées dans le domaine technique sont précieux, car ils permettent de mieux saisir la variété des mises en œuvre. Ces précisions amènent des résultats pour le moins sensationnels, par la mise en évidence de l'importation dans le Midi de la technique du pisé, elle-même importée en Andalousie par les Arabes et les Berbères au IX^e siècle, mais il reste encore à préciser la chronologie et le mode de cette diffusion.

Enfin, la chronologie proposée met en évidence un essor de la construction en terre massive, bauge ou pisé, aux XIII^e et XIV^e siècles, mais son origine bien antérieure nous incite à penser que dans certains cas des constructions en terre ont pu précéder celles de pierre au XII^e siècle, ce d'autant plus que ces constructions sont difficiles à identifier et qu'elles peuvent ne subsister que sous la forme d'un remblai. Il ne serait pas surprenant que dans certains cas la densification progressive des constructions de pierre ne soit en fait que le reflet de reconstructions successives et que le phénomène de densification soit antérieur.

13. Gilles BOURGAREL, *Fribourg-Freiburg, Le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues, Archéologie Fribourgeoise* 13, Fribourg (1998), p. 134-135; Roland BOLLING, *Les pierres naturelles à Fribourg, Pro Fribourg* 112, Fribourg, 1996.

L'état de la question au sujet des demeures médiévales en pans de bois dans le Sud-Ouest de la France que propose Anne-Laure Napoléone contribue largement à faire tomber le cliché du Midi minéral. Les analyses structurelles menées par Pierre Garrigou Grandchamp et Gilles Séraphin (14) avaient déjà ouvert la piste et révélé que les pans de bois n'étaient pas si rares au Moyen Âge dans certaines villes, comme Cahors et Figeac. Les recensements dressés par Anne-Laure Napoléone permettent de repérer des édifices en pans de bois dans plus d'une vingtaine de sites, mais cette architecture est essentiellement une architecture fantôme, seules neuf constructions ayant conservé leurs pans de bois. Cet état de fait explique bien sûr la rareté des édifices datés par la dendrochronologie, mais il souligne aussi que la grande majorité de ces constructions en pans de bois étaient liées à des constructions de pierre ou de brique. Les bâtiments médiévaux uniquement en pans de bois sont plutôt rares dans le Sud-Ouest, ces constructions mixtes se révélant comme une des caractéristiques du Midi.

Découlant de ce type de constructions mixtes nous notons avec intérêt la mise en évidence de plusieurs types de constructifs : de maisons « à piles intermédiaires et pile d'angle », de maisons « à arcs » ou encore « à têtes de murs en encorbellement » qui permettaient toutes de dresser de véritables façades-écrans, le pan de bois n'étant pas lui-même porteur. Si les façades à arcs se retrouvent en Italie, à Pise notamment, celles à têtes de murs en encorbellement et à piles intermédiaires semblent bien caractéristiques du Sud-Ouest, mais le fait que de telles constructions aient existé déjà à l'époque romaine, à Herculanium par exemple, ouvre une piste de recherche, même si le lien entre l'Antiquité et le Moyen Âge ne peut pas encore être établi. Le « pans de bois porteur » est également présent, mais plus rare. Sa mise en œuvre répond également à plusieurs techniques que l'on retrouve dans le nord de la France et de l'Europe, à l'exception de l'usage de poteaux montant de fond. Leur évolution reste difficile à préciser principalement par la rareté de l'échantillonnage conservé, mais aussi par le peu de datations dendrochronologiques réalisées jusqu'alors.

Le détail de l'architecture en pans de bois du Midi reste aussi à explorer, car il ne se base actuellement que sur quelques cas bien conservés ou étudiés qui ne suffisent pas à établir des fourchettes chronologiques assez précises permettant de dresser un tableau évolutif. Ainsi l'évolution technique du contreventement de ces constructions, celle de la nature des hourdis ou de la forme des ouvertures ne peuvent être que survolées actuellement. La question de l'origine des fenêtres à croisée ou demi-croisée soulevée par Anne-Laure Napoléone mérite d'être approfondie. Cette forme se rencontre dans l'architecture de pierre dès 1260-1265 au château d'Yverdon (Suisse) et elle aurait un antécédent au château royal de Quéribus (Aude), vers 1258-1260 (15), et dans l'architecture civile, des exemplaires sont signalés dès le milieu du XIII^e siècle dans le nord de la France (16). Par ailleurs, les rares vestiges de façades médiévales révèlent que leur composition tendait plutôt à imiter celles de pierre, avec cordons d'appui régnaient pour les fenêtres, elles-mêmes parfois dotées de colonnettes ou de trilobes quand elles ne sont pas à croisée. Les influences réciproques entre les formes de l'architecture de pierre et celle de bois restent donc à préciser. Il serait également souhaitable de pouvoir mieux connaître de quelle manière ces façades de pans de bois pouvaient être enduites et peintes. Il n'est pas certain que l'ossature du pan de bois y ait été mise en évidence au Moyen Âge comme ont tendance à le faire toutes les restaurations.

Le tableau brossé par Anne-Laure Napoléone des demeures en pans de bois dans le Sud-Ouest au Moyen Âge met en évidence les caractéristiques régionales de ce type d'architecture, mais aussi les nombreuses questions encore ouvertes. Celle concernant les aires de diffusion, comme son importance par rapport aux autres matériaux, va assurément trouver des réponses au gré des inventaires et des recensements. Des analyses détaillées et surtout des datations précises seront encore indispensables pour explorer les aspects typologiques et l'évolution de cette architecture.

Pierre Garrigou Grandchamp concentre ses réflexions structurelles sur les maisons dont la structure porteuse principale est en pierre, sans entrer dans le détail de mise en œuvre de ces maçonneries. La large fourchette

14. Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, « Introduction à la compréhension des maisons urbaines médiévales de l'espace français (XII^e-XV^e s.) », dans *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'Université d'été 2003, sous la direction de Pierre Garrigou Grandchamp, Numéro spécial du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 2006, p. 8 ; dans le même volume, Gilles SÉRAPHIN, « Le pan de bois au Moyen Âge dans la France méridionale », p. 241-255.

15. Daniel DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, Cahiers d'archéologie romande 98 et 99, Lausanne (2004), p. 307-308.

16. Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, « Introduction à la compréhension des maisons urbaines médiévales de l'espace français (XII^e-XV^e s.) », dans *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'Université d'été 2003, sous la direction de Pierre Garrigou Grandchamp, Numéro spécial du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 2006, p. 28-29.

chronologique, du XII^e au XV^e siècle, explique ces choix et permet à son auteur de se concentrer sur son propos et de dégager ainsi les grandes caractéristiques de l'architecture civile du Midi, nous serions tenté de dire « des » architectures, tant la région est vaste et les faciès variés.

La question des matériaux est brièvement évoquée pour rappeler les aires de diffusion de la brique, évoquer la présence de la terre crue et des pans de bois et surtout constater que la plupart des maisons urbaines du Midi sont constituées de maçonneries de pierre.

Il se dégage que les toitures du Midi sont en général à faibles pentes et que dans la majeure partie des cas la couverture recouvre les têtes de murs. L'absence de pignon pare-feu dans les constructions contiguës est frappante, mais la faiblesse des pentes n'est pas un caractère spécifiquement méridional au Moyen Âge, car elle est le plus souvent dictée par la nature des matériaux de couverture. Ainsi, les toitures des maisons urbaines du Plateau suisse avaient en général des pentes faibles, car elles étaient le plus souvent en bardeaux avant la généralisation de l'usage des tuiles plates, rendues obligatoire dans la plupart des villes à partir du XV^e siècle, et en plus de ce matériau, des tuiles canal sont aussi attestées dans le canton de Vaud au Moyen Âge (17). Les couvertures de tuiles plates, moins étanches, impliquaient des pentes plus fortes.

Les murs écrans, merlonnés ou non ne sont pas rares, malgré les contraintes de leur mise en œuvre et de leur entretien. Ils soulignent de manière exemplaire que le caractère représentatif de l'architecture médiévale peut prendre le pas sur les critères techniques et économiques, et ce constat ne se limite pas, loin s'en faut, au Midi.

Quant aux techniques de raidissement des maçonneries, l'architecture du Midi ne se distingue pas de celles des autres régions et nous n'enregistrons pas non plus de liaisonnement par des chaînages de bois alors que les exemples ne sont pas rares dans l'architecture militaire régionale du XIII^e siècle. Les cas de pans de bois enrobés de maçonneries sont bien sûr exclus de ce type de liaisonnement et les poteaux qui apparaissent parfois dans les maçonneries des combles pour soutenir la charpente sont souvent difficiles à interpréter sans pouvoir être complètement dégagés – vestiges d'anciens pignons en pans de bois, ou réels supports englobés dans la maçonnerie ? Les cas observés en Touraine et dans les Pyrénées méritent d'être étudiés en détail.

Pierre Garrigou Grandchamp constate avec pertinence que tous les « vides » créés dans les murs font appel à des matériaux et des mises en œuvre plus complexes et plus soignées que l'ensemble des maçonneries. Tous ces éléments, et non seulement les percements des façades, sont donc à prendre en compte pour évaluer la qualité d'une maison.

L'étude des escaliers ne démarque pas non plus le Midi des autres régions. Comme ailleurs, ils étaient majoritairement en bois, et ils sont très rarement conservés. Le choix de leurs emplacements mérite une étude plus approfondie, car la disposition des circulations verticales est souvent déterminante pour la compréhension de l'ensemble des distributions d'une maison.

Avec l'auteur, nous insistons aussi sur l'étude des éléments d'ancrage externes qui signalent la présence des encorbellements et des extensions en porte-à-faux, car ce sont des éléments qui ne peuvent être écartés pour la compréhension d'une demeure médiévale.

L'étude des refends et des subdivisions internes reste un point délicat, car elle implique des analyses archéologiques fines des intérieurs pour repérer les traces souvent ténues laissées par les cloisons légères et leur calage chronologique reste souvent délicat.

Pierre Garrigou Grandchamp relève à juste titre que l'usage d'arcs diaphragmes, bien attesté dans l'ensemble du Midi, est une caractéristique de l'architecture méditerranéenne, mais leur aire d'extension dépasse ce cadre géographique. Par exemple, en Suisse occidentale, la tour maîtresse du château de Rue, vers 1258, en possédait un qui soutenait le plancher du deuxième étage (18), mais ce cas reste isolé.

Il convient de relever l'intérêt des maisons dont les planchers reposent sur des colonnes ou des piliers superposés laissant des intérieurs libres de tout cloisonnement. Ce type de demeures qui se concentrent dans le Sud-Ouest et le Massif central connaît pourtant une vaste aire de répartition. Ce parti est fréquent dans des constructions de type utilitaire comme des halles, des greniers, urbains ou non, ou des granges, où il se justifie par le besoin de grandes surfaces de plancher, et, comme l'auteur, nous nous posons des questions sur son adoption dans des demeures urbaines.

Le couvrement des pièces des demeures du Midi présente des caractéristiques comparables à celles des autres régions. Les modes de mise en œuvre des solivages font appel à des techniques largement répandues, par l'insertion

17. Michèle GROTE, *Les tuiles anciennes du canton de Vaud, Cahiers d'archéologie romande* 67, Lausanne, 1996, p. 66-68.

des têtes de poutres dans les murs, ou bien posées sur des corbeaux avec ou sans l'intermédiaire de liernes. Le second mode concourt moins à la cohésion de l'enveloppe que le premier, mais l'analyse ne doit pas se limiter au seul effet de tirant d'une poutre ancrée. Par ailleurs l'insertion des solives dans des murs doit souvent être observée en détail, car les solives peuvent aussi simplement reposer sur un ressaut de la maçonnerie qui peut être masqué par l'obstruction des entre-poutres et les planchers.

Comme Pierre Garrigou Grandchamp nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux la réalisation « d'une étude spécifique des procédés de mise en œuvre sur chaque site et dans chaque terroir » pour atteindre une meilleure compréhension des programmes architecturaux et des contingences économiques.

L'exploration des caves menée par Diane Joy ne distingue pas le Midi des autres régions qui sont largement évoquées. Son approche globale permet de dresser l'état des connaissances dans le Midi et de constater que d'une manière générale, elles sont rares en Provence où elles se concentrent dans quelques agglomérations, telles Draguignan, Hyères ou Forcalquier. Dans le Sud-Ouest, leur présence offre un large corpus, mais elle n'est de loin pas systématique et elle est déterminée par des facteurs économiques et géologiques, les premiers pouvant primer sur les seconds.

Les sources les désignent par des termes variés, certains d'usage très local, mais quand elles ne le sont que par leur fonction, il est difficile de préciser si ces espaces sont enterrés ou non et il en va de même quand la simple mention de leur couverture par des voûtes les désigne. La connaissance des édifices eux-mêmes est souvent la seule manière d'apporter des précisions. Leurs formes et leurs structures sont bien évidemment très variées dans une aire géographique aussi vaste. De la simple cave de stockage de denrées ne couvrant qu'une partie de la surface de la maison au réseau de salles souterraines, le Midi offre tous les cas de figure. Il en va de même dans les techniques mises en œuvre, de la simple excavation dans le substrat rocheux à la cave architecturée, aux maçonneries soignées.

Sur le plan de la forme architecturale, le Midi semble privilégier le couverture par des voûtes plutôt que le plafonnement, mais ce constat mérite vérification, car très souvent, les voûtes se sont substituées à des plafonds et ces transformations restent souvent difficiles à identifier sans analyse archéologique des maisons concernées. Notons qu'il en va de même pour savoir si leur présence est le fruit d'un programme initial ou de reprises en sous-œuvre très fréquentes au Moyen Âge.

Diane Joy relève que la majorité des caves étaient directement accessibles de la rue par différents dispositifs d'escaliers empiétant plus ou moins sur la chaussée et restaient indépendantes du reste de la maison. Les percements destinés à l'éclairage ou la ventilation sont toujours présents mais sont conditionnés par les contraintes topographiques et architecturales. Des niches à luminaire sont souvent attestées tout comme les placards muraux qui font partie des équipements largement diffusés. La présence de puits, de citernes ou de fosses-latrines est par contre moins fréquente et leur répartition géographique mériterait d'être mieux connue pour saisir les raisons de la présence de tels équipements dans des sous-sols. Quelques cheminées sont aussi signalées, en particulier à Riom où elles attestent la présence d'habitats au XVI^e siècle. Ce type d'équipement est rare, mais pas limité au Midi, la ville de Fribourg a livré un exemple du XIII^e siècle, mais cette cheminée a été condamnée à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e siècle déjà (19).

Ces propos amènent tout naturellement à la question de la fonction de ces espaces souterrains. Leur usage peut très rarement être déduit par leurs seuls aménagements, sans tenir compte de la position de la construction sous laquelle elles se trouvent et le stockage n'est pas, de loin, leur unique fonction. Les caves abritaient souvent des activités commerciales comme l'illustrent bien celles de Provins (20) et cet usage commercial ne s'est pas développé uniquement dans des villes abritant des foires aussi importantes que celles de Champagne. Dans ces cas, le stockage n'est plus lié aux seuls besoins domestiques, mais les traces matérielles des activités commerciales restent difficiles à identifier même avec des fouilles archéologiques fines, la qualité de la construction et la présence d'un accès direct depuis la voie publique en sont la plupart du temps les seuls indices. Des traces d'ateliers de petite métallurgie – signalées à Limoges dans l'article de Yan Laborie et de Patrice Conte –, s'inscrivent dans une série d'activités artisanales variées que cite l'auteur, une des plus répandues étant le tissage que l'on retrouve notamment dans les

18. Daniel DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon*, *Cahiers d'archéologie romande* 98 et 99, Lausanne, 2004, p. 160-162.

19. Gilles BOURGAREL, « Fribourg, Samaritaine 19 », dans *Archéologie Fribourgeoise, Chronique Archéologique 1989-1992* (1993), p. 80, *ibidem* 1993 (1995), p. 49-56.

20. Olivier DEFORGE, « La maison urbaine au temps des foires de Champagne. L'exemple de Provins », dans *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'Université d'été 2003, sous la direction de Pierre Garrigou Grandchamp, Numéro spécial du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 2006, p. 194-199.

villes spécialisées dans la production du lin, telle Winterthur en Suisse (21), mais également hors de la zone de production du lin du nord-est de la Suisse, comme à Morat (22), mais cette activité ne semble pas encore attestée dans des caves du Midi, contrairement à la présence d'étables que l'on retrouve également au nord des Alpes, dans la petite ville de Gruyères, où des étables de sous-sol ont été datées par dendrochronologie de 1333-1334, dans une maison érigée en 1330 (23). L'élevage du petit bétail y a survécu jusqu'au début du xx^e siècle. Le Midi se caractérise plus par la présence de pressoirs souterrains, plutôt que celle du stockage du vin largement répandue.

Enfin, l'étude des caves dans des villes où les constructions médiévales n'ont pas laissé de vestiges apparents en élévation doit surtout servir à repérer les constructions qui pourraient receler des vestiges d'élévations, plutôt qu'à déduire le parcellaire disparu. Cette méthode a déjà fait l'objet d'applications depuis plus de 20 ans (24) et a démontré ses limites. Les caves étant très souvent postérieures aux maisons sous lesquelles elles se trouvaient et dont elles ne recouvraient pas forcément toute l'emprise ou pouvaient en déborder. Il est donc illusoire de vouloir en déduire le parcellaire primitif d'une ville sans disposer au moins du plan des rez-de-chaussée et de vérifications par des analyses des élévations ou des fouilles archéologiques.

Des hommes dans la maison

Maurice Berthe nous livre le portrait des élites des bourgs castraux du Midi toulousain aux XIII^e et XIV^e siècles en se basant sur l'exemple de Lautrec richement documenté par les textes. Son étude est particulièrement révélatrice de la topographie urbaine qui se calque sur celle des élites et son évolution durant cette période qui voit la perte d'influence de la chevalerie urbaine au profit des familles de marchands et de juristes. Par la composition de sa population, Lautrec apparaît clairement comme le centre de sa région, car s'y concentrent aussi bien les artisans, les marchands que les notaires. Cette concentration d'activités, mais aussi de richesses, était propre à favoriser le développement urbain et il serait passionnant de pouvoir confronter les données de ces riches archives à celles du terrain et suivre l'évolution des demeures des chevaliers du « *cap del castel* » et celles du « *barri del castel* » qui abritait le reste de la population. L'ascension d'une dizaine de familles issues des classes roturières, qui se laisse bien percevoir par leur patrimoine, a également dû avoir des répercussions sur l'aménagement de ce quartier inférieur et il serait intéressant d'observer si ces élites roturières ont concentré leurs demeures dans un secteur privilégié ou si elles se répartissaient dans l'ensemble du *barri*, assurant une certaine mixité sociale à cette partie de la ville comme on l'observe dans les villes zaehringiennes, où les élites restent dispersées dans le tissu urbain au Moyen Âge (25).

L'étude des cuisines et des foyers que nous livre Jean Catalo couvre vingt ans de recherches dans le Sud-Ouest, offrant ainsi un large aperçu dans tous les types d'établissements urbains, du bourg castral aux métropoles. Il fait appel aussi bien aux sources qu'à l'étude du bâti et aux fouilles archéologiques. Les données livrées par les sources et les fouilles archéologiques sont abondantes, ce qui reste relatif pour les textes puisqu'elles ne sont mentionnées que dans un cas sur huit, ce qui laisserait supposer que dans la plupart des demeures la cuisine n'était pas logée dans une pièce réservée à ce seul usage. Cette hypothèse est peut-être confirmée par le fait qu'elles ne sont identifiées dans les maisons que dans deux cas sur cent, mais comme le souligne Jean Catalo, les critères adoptés, impliquant la présence d'un évier et d'une cheminée ou d'un conduit, sont trop sélectifs, car dans de nombreux cas les cuisines n'étaient pas équipées d'évier. Cette dernière observation est quasiment la règle générale pour la plupart des villes de Suisse occidentale où les cuisines occupent très souvent la partie centrale de la maison, au premier étage (26).

21. Renata WINDLER, Antoinette RAST-EICHER, « Spätmittelalterliche Weberwerkstätten der Winterthurer-Altstadt », (*Zeitschrift für Archäologie des Mittelalters* Jg. 27/28 1999-2000), Köln, 2000, p. 1-82.

22. Gilles BOURGAREL, « Morat, Kreuzgasse 11 », *Archéologie Fribourgeoise, Chronique Archéologique* 1995, Fribourg, 1996, p. 54-58.

23. Gilles BOURGAREL, « Gruyères/Bourg 30. Une rescapée de l'exploitation touristique », *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise* 5, Fribourg (2003), p. 192-215.

24. Paul HOFER, Der Kellerplan der Berner Altstadt, tiré à part de *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde* 1982, 1, Bern, 1982, p. 3-19.

25. Carl PFAFF, « Freiburg im Üchtland - Zur Verfassungs- und Sozialtopographie einer Zähringerstadt », dans Alfons Zettler (réd.), *Die Zähringer III*, Sigmaringen, 1990, p. 25-36.

26. Gilles BOURGAREL, « La maison à Fribourg au XIII^e siècle », dans : *A>Z Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Catalogue accompagnant l'exposition, Fribourg, 2005, p. 70-77.

À l'opposé de ce que l'on peut observer dans nos régions, les fouilles ont livré bon nombre de renseignements. Les cuisines en rez-de-chaussée sont de loin les plus nombreuses et la tendance à les placer à l'extérieur de la demeure, dans une annexe ou un simple appentis, est répandue dans tous les types d'agglomérations jusqu'au XV^e siècle. Si la présence de cuisines en rez-de-chaussée est largement diffusée dans les maisons urbaines, la tendance à les placer à l'extérieur ne se rencontre pas dans les villes de Suisse et du sud de l'Allemagne (27) et, assez logiquement, pas plus au nord (28). À Grenoble également, les foyers culinaires ont été localisés à l'intérieur des maisons des XIII^e et XIV^e siècles (29), mais on y observe, comme dans le Sud-Ouest, des foyers dépourvus de hottes pour assurer l'évacuation des fumées, alors que simultanément d'autres demeures sont dotées de cheminées. Doit-on voir dans ces différences un certain démarquage social ou des raisons pratiques, comme la fumure de viandes ou le séchage de céréales ou d'autres denrées? La délimitation des régions à cuisines internes au corps de logis principal de celles où elles ont tendance à se situer à l'extérieur reste à définir. Par ailleurs, comme l'observe Jean Catalo, la cuisine pouvait migrer au fil des saisons, et la présence d'un foyer dans un appentis externe n'exclut pas celle d'une cheminée à l'intérieur, ce qui peut rendre cette délimitation délicate. Enfin, les fouilles archéologiques montrent que la présence d'une pièce spécifique destinée à la cuisine n'apparaît pas comme un facteur de démarcation sociale évident, mais plutôt comme un trait de l'évolution de l'architecture civile urbaine vers une spécialisation toujours plus grande de la fonction des pièces d'une demeure.

L'enquête minutieuse à laquelle se livre Yves Esquieu dans le Sud-Est de la France lui permet de dresser un inventaire fouillé du mobilier et des espaces de rangement. Concernant le mobilier, les données tirées des sources rejoignent celles de Patrice Conte et Yan Laborie, on y retrouve les mêmes meubles de rangements que révèle l'étude des intérieurs toulousains de Véronique Lamazou-Duplan. Comme à Toulouse les inventaires après décès restent à peu près muets au sujet des niches ou des armoires murales, qui sont par ailleurs difficiles à identifier, si ce n'est par l'absence de la mention du matériau, omission qui ne semble pas la règle dans le cas du mobilier, mais les arguments *a silentio* laissent toujours planer un doute. Ces inventaires décrivent le contenu des maisons et non les maisons elles-mêmes, alors que les prix-faits à Aix-en-Provence, citent les *armarium* une vingtaine de fois entre 1400 et 1550. Avec ces exemples, Yves Esquieu désigne clairement les pistes de recherche à suivre dans ce domaine de l'histoire des constructions et appelle de ses vœux une meilleure coordination entre les recherches de terrain et celle des archives. En effet, les données matérielles citées le sont dans des villes ou agglomérations dont les sources n'ont pas fait l'objet de recherches, mais dans le Sud-Est, comme dans la plupart des cas, les sources écrites les plus anciennes livrant des informations sur les maisons urbaines ne sont pas antérieures au XIV^e siècle alors que les immeubles conservés des XII^e et XIII^e siècles sont nombreux. Yves Esquieu observe avec pertinence que la datation des niches et des armoires murales reste peu précise avec les critères de la forme de l'arc les couvrant et les traces de taille, sans pouvoir s'appuyer sur une chronologie relative précises des phases de construction, ou « unités architecturales », mais qui restent des fourchettes chronologiques plus ou moins étendues si elles ne peuvent être calées chronologiquement par des données précises, comme la dendrochronologie ou des recoupements avec des sources, ces derniers cas restant plutôt rares dans l'architecture domestique. Malgré un corpus restreint pour la période antérieure au XV^e siècle, Yves Esquieu arrive à établir une évolution typologique générale qui repose sur la forme des couvrements et les dimensions des niches. Leurs fonctions recoupent celles de deux meubles, la caisse et le coffre ou le dressoir.

De la même manière que dans le cas des niches et armoires murales, l'auteur constate des divergences au sujet des meubles entre les sources et les éléments conservés. Les coffres conservés sont en chêne alors que cette essence est absente des textes. La rareté des meubles médiévaux conservés, tout comme leur nature mobile rendant la confrontation des sources écrites et des traces matérielles aléatoires dans ce domaine, l'essentiel des informations reste celles des textes.

L'approche de la question du stockage dans l'habitat urbain médiéval du Sud-Ouest de la France par Patrice Conte et Yan Laborie montre que la région ne se distingue pas vraiment des autres. L'apport de l'archéologie et celui des sources écrites sont indispensables pour cerner le phénomène que les auteurs abordent dans son ensemble et sous toutes ses formes. Les denrées abordées, sont celles de première nécessité, les céréales, l'huile, le vin, les

27. Marianne u. NIKLAUS FLÜELER (éd.), *Stadtluft, Hirsebrei und Bettelmönch*, Ausstellungskatalog, Stuttgart, 1992, 509 p.

28. Andreas HEEGE, Eva ROTH HEEGE (et al.), *Einbeck im Mittelalter: eine archäologisch-historische Spurensuche*, (Studien zur Einbecker Geschichte, Bd 7), Oldenburg, 2002, p. 155-182.

29. Alain DE MONTJOYE, « Habiter Grenoble aux XIII^e et XIV^e siècles », dans P. Garrigou Grandchamp (dir.), *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'Université d'été 2003, Numéro spécial du *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 2006, p. 77-108.

salaisons, les légumes secs et enfin, l'eau. Sans surprise, les céréales occupent la place la plus importante et les moyens de les stocker se révèlent variés.

Les sources écrites et les recherches de terrain apportent une bonne vue d'ensemble, la question des silos l'illustrant bien. Par contre, l'entreposage hors sol fait appel essentiellement à l'étude des sources, car ce mode de stockage ne nécessite pas de constructions ou d'aménagements particuliers, sauf dans les cas où une pièce ou une annexe en rez-de-chaussée d'un immeuble y était consacré. Dans les étages, les traces matérielles de l'entreposage des céréales ou d'autres denrées sont plutôt exceptionnelles et les découvertes ne peuvent quasiment se faire que lors d'analyses archéologiques du bâti accompagnant des travaux de transformations ou d'entretien. Si les poutraisons anciennes sont conservées, l'enlèvement des revêtements de sol peut révéler la présence de céréales sur les entrevous, mais la datation de ces dépôts accidentels, des graines qui ont glissé entre les lames d'un plancher ou ont été amenées par des rongeurs, reste délicate. Les murs eux-mêmes peuvent aussi livrer des indices, car des céréales peuvent avoir été piégées dans d'anciens logements de poutres. De tels dépôts peuvent parfois être datés par le lien chronologique entre les différentes étapes de construction, mais encore une fois, s'ils révèlent des lieux d'entreposage dans les étages, ils ne livrent pas le mode de cet entreposage (30). Enfin, les couches d'incendie sont assurément une des plus riches sources d'informations, en particulier quand les décombres d'une construction n'ont été que simplement recouverts, sans avoir été remués directement après le sinistre pour la récupération des matériaux, mais de tels cas de figure sont plutôt exceptionnels et ils impliquent des fouilles fines (31).

La question des constructions spécifiquement destinées au stockage – appentis, souillards et celliers –, comme celle des caves et des chais reste difficile à résoudre sans l'appui des sources historiques. Ces espaces n'étaient rarement destinés qu'à un seul usage. Quant aux caves, nous renvoyons à l'article de Diane Joy qui illustre bien les fonctions variées que pouvaient remplir ces espaces.

Le paragraphe consacré à l'eau est très court, mais de manière générale nous remarquons que la situation dans le Sud-Ouest ne diffère pas fondamentalement de celle du Plateau suisse. Les sources écrites restent apparemment très pauvres d'indications avant la fin du Moyen Âge et les vestiges matériels des équipements hydrauliques plutôt rares, en particulier les citernes. Ce dernier point est plutôt surprenant, car en milieu urbain, la constitution de réserves d'eau ne répondait pas uniquement aux besoins en eau potable, mais également à des réserves en cas d'incendie comme nous le signalons plus haut.

Enfin, l'étude des récipients de stockage recoupe celle de Véronique Lamazou-Duplan, tant l'importance des sources écrites est grande dans ce domaine, les vestiges matériels que livrent les fouilles se limitant d'ordinaire à la terre cuite. Dans ce domaine le Sud-Ouest, mais assurément l'ensemble du bassin méditerranéen, se caractérise par la fréquence des cruches à huile, ce qui n'est pas vraiment surprenant.

L'étude de Patrice Comte et de Yan Laborie met particulièrement bien en évidence la relation qu'il y a entre les modes de stockage adoptés et la densité de l'habitat, où se dégage une évolution qui va de pair avec celle de la concentration urbaine. Le rejet vers l'extérieur des ressers à provision et des cuisines semble bien correspondre à un caractère régional, mais il reste réservé à des demeures importantes ou dans des villes dont le parcellaire réserve de la place disponible pour de telles annexes.

Des demeures ornées

La richesse des archives toulousaines permet à Véronique Lamazou-Duplan de dresser une description des décors des intérieurs d'après les registres des notaires du milieu du XIV^e siècle au milieu du XV^e siècle. Il a également été possible d'observer que le logement moyen comprend trois à cinq pièces, que les plus modestes n'en comptent qu'une et les plus riches une dizaine ainsi que des annexes, remises et jardins. Relevons que dans les logements les

30. Michaela ERNST, Stephanie JACOMET, « The value of the archeobotanical analysis of desiccated plant remains from old buildings: methodological aspects and interpretation of crop weed assemblages », Publication en ligne, Springer-Verlag, 7 septembre 2005.

31. Gilles BOURGAREL, « Morat, Kreuzgasse 11 », *Archéologie Fribourgeoise, Chronique Archéologique* 1995, Fribourg, 1996, p. 54-58. Ce site a livré une succession de caves depuis le début du XIII^e siècle. La dernière était comblée par les décombres d'un incendie de 1416. On y a entre autres découvert deux pains entiers, des céréales carbonisées avec des restes du sac qui les contenaient.

plus simples, de une à trois pièces, la salle abrite toutes les activités domestiques, ce qui peut expliquer la rareté des cuisines repérées dans les maisons médiévales explorées. Les inventaires mettent également en évidence les professions les plus lucratives ou les artisans prospères. Si c'est sans surprise que l'on constate que les plus aisés sont les apothicaires, les drapiers et les changeurs ou encore des médecins et des juristes, la présence d'un boursier parmi ces artisans aisés révèle assurément une production très spécialisée.

Ces inventaires de biens nous dévoilent surtout le mobilier et le contenu des diverses pièces des demeures toulousaines, à l'exception des objets les plus modestes, tout particulièrement la vaisselle en terre cuite. On peut s'étonner qu'à cette époque la vaisselle précieuse, comme la majolique, soit totalement absente des inventaires dans les hôtels les plus riches. Tout au plus trouve-t-on des mentions de vaisselle peinte, mais cette dernière peut aussi être en bois. Quoi qu'il en soit, ces objets semblent avoir eu peu de valeur. S'il ne manque quasiment que la vaisselle de terre cuite que les fouilles livrent en abondance, les sources documentaires toulousaines permettent quasiment de restituer tous les aspects du mobilier et du « trousseau de ménage » des diverses couches sociales. L'importance des textiles, que ce soit la literie, le linge de table ou les tentures et les tissus d'ameublement, est particulièrement frappante et les descriptions qui en sont faites étonnamment précises, aussi bien sur plan de la qualité que des couleurs, qui semblent dominer les décors intérieurs.

La fréquence des objets blasonnés ne surprend pas à cette époque, même chez des roturiers ordinaires. Dans l'aire de diffusion du chauffage par des poêles en céramique, les carreaux ornés de motifs héraldiques ne sont pas rares et se retrouvent dans toutes les couches de la population urbaine. Si les tentures peintes étaient réservées aux demeures les plus riches, elles constituaient un véhicule de diffusion des thèmes iconographiques non négligeable avant celle des gravures. Véronique Lamazou-Duplan relève une unique mention de peintures murales, mais ce cas unique est révélateur du but des descriptions de ces inventaires qui ne mentionnent les diverses pièces que pour situer les objets qu'elles contiennent, laissant les historiens des monuments sur leur faim. Le tableau complet des demeures toulousaines de la fin du Moyen Âge ne peut donc pas se passer des analyses des élévations pour restituer précisément leur cadre architectural, dont l'auteur nous a fait découvrir quasiment de manière exhaustive le contenu.

Enfin, les mentions de nombreux objets usés et usagés surprend aujourd'hui, mais elles ne font que nous rappeler que ce qui avait encore une valeur d'usage ne se jetait pas il y a encore moins d'un siècle et que le commerce des objets d'occasion était courant.

Le tableau que dresse Virginie Czerniak des décors peints historiés dans les demeures médiévales du Midi se base sur un corpus qui s'enrichit régulièrement de nouvelles découvertes (32) qui illustrent le potentiel considérable que recèlent les nombreuses demeures médiévales conservées. Il révèle des sources d'inspiration variées. Dans les thèmes profanes, la chevalerie et la vie de cour prédominent tout comme les thèmes héraldiques souvent appliqués de manière décorative, qui font dire à l'auteur que les motifs armoriés « sont l'expression picturale vraisemblablement la plus originale des goûts médiévaux », un constat qui dépasse largement les frontières du Midi de la France, tant les exemples sont nombreux. Toujours disposées en bande au sommet des parois, les peintures historiées s'insèrent dans des motifs décoratifs, majoritairement un faux appareil à simple ou double joint qui est également caractéristique de la peinture médiévale, civile ou religieuse. Ces dispositions des scènes historiées ne sont pas sans rappeler les tentures et toiles peintes que mentionne Véronique Lamazou-Duplan dans ses inventaires toulousains, mais ces décors peints ne peuvent simplement être assimilés à des substituts de telles toiles, comme le sont les décors de tentures par rapport aux tentures réelles.

Virginie Czerniak met en évidence par les exemples cités et les comparaisons qu'elle donne que l'étude des décors peints ne peut se limiter à une seule région, mais qu'il faut prendre en considération quasiment toute l'Europe occidentale. Il apparaît aussi avec netteté que l'approche des sujets historiés ne peut se cantonner au seul domaine de la peinture murale, mais que les enluminures, la peinture de chevalet, la sculpture ou les émaux et plus tard, la gravure, doivent également être pris en compte. Nous notons de frappantes analogies entre les thèmes de la peinture ornementale du Midi de la France et les décors de la céramique de poêle du Plateau suisse et du sud de l'Allemagne au XIV^e siècle (33), mais, contrairement au Midi, le thème d'Adam et Ève est assez fréquent. Concernant les

32. Pascal RICARRÈRE, « Périgueux, 6 rue Notre-Dame: nouvelles peintures murales », *Bulletin Monumental*, t. 165-4, Paris (2007), p. 378-381. Nous ne citons que cet exemple récent.

33. Eva ROTH KAUFMANN (et al.), *Spätmittelalterliche reliefierte Ofenkeramik in Bern. Herstellung und Motive*, Bern, 1994, 311 p.; Jean-Paul MINNE, *La céramique de poêle de l'Alsace médiévale*, Strasbourg, 1977, 397 p.; Rudolf SCHNYDER, *Ofenkeramik des 14./15. Jahrhunderts. Meisterwerke mittelalterlicher Kunst aus Zürich*, catalogue d'exposition du Musée national suisse, Zürich, 1992, 24 p.; Jürg TAUBER, *Herd und Ofen im Mittelalter*, Olten, 1980, 412 p.

techniques picturales, les recherches devraient encore être approfondies, car le décor le plus simple peut parfois masquer une technique complexe et des pigments inattendus. Les journées d'étude sur le thème « Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge » mises sur pied à Angers les 15 et 16 novembre 2007 auront permis de faire la synthèse des connaissances actuelles en France et peut-être de dégager des particularités régionales.

Un bilan

Nous tenons à remercier tout particulièrement la Société Archéologique du Midi de la France qui a eu l'heureuse initiative de mettre sur pied ces journées d'étude de Toulouse de 2001 et le colloque de Cahors en 2006 qui ont livré un vaste panorama des connaissances actuelles au sujet des maisons médiévales dans le Midi de la France. Le nombre et la qualité des contributions révèlent le dynamisme de la recherche dans ce domaine qui a connu un extraordinaire développement ces vingt dernières années dans le Midi.

Nous relevons l'exemplaire collaboration de nombreuses institutions : Archives Municipales et Départementales, Services Régionaux de l'Archéologie, Inventaires du Patrimoine, Universités, Musées, C.N.R.S. et celles des Sociétés Savantes du Midi de la France ou de la Société Française d'Archéologie. L'abondante bibliographie citée dans les diverses contributions et les références à de nombreux travaux universitaires attestent l'essor qu'a pris la recherche dans le domaine de l'architecture civile, ainsi que sa prise en compte dans la gestion du patrimoine, comme le montre l'exemplaire site Internet de la ville de Toulouse qui permet d'intégrer les données de l'histoire urbaine dans un système d'informations du territoire.

Malheureusement ici, comme ailleurs hélas, ce remarquable instrument n'a pas empêché l'administration de l'Éducation Nationale de défigurer l'ancien Collège de Périgord, contraignant même Anne-Laure Napoléone à effectuer des investigations « à la sauvette » (34). Encore une fois, des services d'État se comportent comme des technocrates bornés quand il s'agit de la gestion des bâtiments administratifs : assurés qu'ils sont que leur mission prime sur tous les aspects, ils se soustraient aux règles en vigueur, et les responsables du patrimoine se dérobent à leur mission, privilégiant la défense d'un projet et des règlements, au lieu de se concentrer sur la conservation de la substance historique et sur la mise en valeur d'un monument. Quant au résultat de l'opération, loué par la presse, les photos sont éloquentes et révèlent ce que l'architecte cantonal du Valais appelle « le complexe du pipi de chien » (35) : une sorte de marquage du territoire ! En fait, un véritable catalogue des erreurs à ne pas commettre dans un bâtiment ancien, en partie classé de surcroît, faisant fi du savoir faire acquis en matière de restauration des monuments et même des principes fondamentaux (Charte de Venise, 1964 ; Convention de Paris, 1972...).

S'il est difficile de trouver des remèdes face à de la mauvaise volonté ou de la simple ignorance, les solutions sont à rechercher dans une approche globale des centres historiques de manière à simplifier les approches administratives. Plutôt que des classements immeuble par immeuble, basés sur les recensements qui restent par nature superficiels, nous préconisons un classement global des centres urbains et l'application de règlements d'urbanisme qui traitent l'ensemble de ces périmètres, prévoyant notamment un réel droit de regard aux organes compétents, en particulier l'accès aux immeubles par des archéologues, des historiens des monuments ou des conservateurs, lors des procédures de mise à l'enquête et surtout durant la réalisation des travaux, incluant la possibilité de mener des investigations. Ces règlements doivent donner des règles claires en matière de transformations et ne pas se concentrer seulement sur l'aspect extérieur des constructions, mais également assurer le maintien des structures internes anciennes. Cloisons, enduits, boiseries, escaliers ou cheminées sont autant d'éléments qui doivent pouvoir être protégés, conservés à défaut d'être restaurés. Les classements traditionnels ne conservant que l'utilité de disposer de critères de subventionnement préétablis indispensables pour éviter des procédures juridiques interminables. Enfin, une coordination plus étroite des recherches menées par les diverses instances, des municipalités, des Directions régionales des antiquités, des Architectes en chef des Monuments, des universités ou du C.N.R.S. est plus que

34. Patrice CABAU et Anne-Laure NAPOLÉONE, « De la tour Maurand au Collège du Périgord », *M.S.A.M.F.*, t. LXV, Toulouse (2005), p. 51-95.

35. Geneviève PRAPLAN, « Bernard Attinger, architecte cantonal valaisan. Un sage. », dans *La Suisse* du 13 décembre 1988, p. 11.

souhaitable, mais surtout l'adaptation de la législation pour permettre aux archéologues des monuments de mener aussi bien l'exploration des sous-sols que les analyses d'élévations indispensables à l'étude de l'architecture civile.

Les centres urbains anciens doivent être considérés globalement comme des monuments à part entière comme le prône l'historien de l'art Marcel Grandjean depuis 1983 (36), et non seulement comme un assemblage de diverses constructions, dont seulement certaines bénéficient d'une protection particulière. Il n'est pas uniquement question de conserver un patrimoine, mais aussi une source de connaissance irremplaçable que constituent les ensembles urbains, tant par les constructions conservées en élévation que les vestiges enfouis qu'ils recèlent. Les diverses contributions du colloque le démontrent amplement, nos connaissances de l'histoire de la construction civile reposent largement sur l'étude du bâti, des simples recensements aux investigations archéologiques, que ce soit du sous-sol ou des élévations, la contribution des textes restant bien sûr indispensable. Ces derniers ne sont heureusement pas menacés, même s'il est surprenant de retrouver une charte urbaine de Conques-en-Rouergue du milieu du XV^e siècle chez un bouquiniste en Suisse (37).

Nous ne reviendrons pas sur les nombreuses pistes de recherche développées dans les diverses contributions de ce colloque et nous tenons encore à souligner l'immense travail accompli, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, mais force est de constater qu'une grande partie des enjeux évoqués par Pierre Garrigou-Grandchamp en 2001 reste d'actualité (38). La disparité des données d'une localité ou d'une région à l'autre est inévitable si l'on tient compte du fait que l'étude du bâti ou les fouilles archéologiques sont souvent tributaires d'opérations immobilières et aussi des moyens à disposition, voire simplement de la présence ou de l'absence de suivi par les instances compétentes. Nous ne pouvons que plaider pour l'octroi de plus de moyens dans ce domaine de la recherche, car le Midi de la France est sans aucun doute une des plus riches régions d'Europe, si ce n'est la plus riche en matière d'architecture civile médiévale. Cette richesse implique bien sûr des choix, car prétendre couvrir tout le vaste territoire du Midi de manière uniforme relève de l'utopie. Les questions soulevées par ce colloque constituent assurément un bon canevas pour opérer certains de ces choix, qu'ils soient thématiques, méthodologiques ou géographiques.

Comme Gwynn Meirion-Jones, l'observateur des journées de 2001 (39), nous soulignons une lacune importante : la rareté des datations dendrochronologiques. Le manque de moyens chronique qui en est assurément une des causes principales devrait absolument pouvoir être surmonté. Un programme à grande échelle sous l'égide du C.N.R.S. ou d'une autre institution semble indispensable pour affiner si ce n'est créer les courbes régionales ou locales pour les principales essences mise en œuvre dans les constructions médiévales et post-médiévales. Ce programme permettrait assurément de combler un retard indéniable de la région, mais aussi de se doter d'une base scientifique fiable pour assurer des datations absolues.

À la suite de Pierre Garrigou Grandchamp, il nous semble important d'intensifier la recherche sur la construction urbaine durant le Haut Moyen Âge, en particulier sous l'axe du développement urbain qui voit d'une part la transformation des villes antiques comme la création de nouvelles agglomérations et d'un nouveau type de maison, la maison polyvalente médiévale. Avec ces nombreuses villes d'origine antique, tout comme des régions restées moins occupées à cette époque, le Midi offre assurément un terrain de prédilection sur ce thème. Comme le souligne Gilles Séraphin, les différents types de structures urbaines ou de villes et leurs modes de formation mériteraient aussi une attention accrue et de nouvelles recherches aussi bien locales que synthétiques, comme le travail d'Armand Baeriswyl sur les villes du sud de l'Allemagne et du Plateau suisse (40).

Nous rêvons également d'un vaste programme de transcription sur support informatique des sources historiques,

36. Marcel GRANDJEAN, « Villes neuves et bourgs médiévaux, fondement de l'urbanisme régional », dans *L'homme dans la ville*, Cours général public de l'Université de Lausanne, Lausanne, 1984, p. 61.

37. Texte sur parchemin (h. : 81,5 cm ; l. : 66,7 cm), en notre possession actuellement, mais que nous souhaiterions voir dans des archives publiques.

38. Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, « Enjeux et lacunes du programme des journées et de la recherche sur la maison médiévale dans le Midi » ; « Les maisons urbaines du X^e au milieu du XIII^e siècle : état de la question », dans Maurice Scellès, Anne-Laure Napoléone (éd.), *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, M.S.A.M.F., Hors série, Toulouse, 2002, p. 15-20 ; p. 75-107.

39. Gwynn MEIRION-JONES, « Conclusion », dans Maurice Scellès, Anne-Laure Napoléone (éd.), *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001 M.S.A.M.F., Hors série, Toulouse, 2002, p. 15-20 ; p. 271-274.

40. Armand BAERISWYL, *Stadt, Vorstadt und Stadterweiterung im Mittelalter. Archäologische und historische Studien zum Wachstum der drei Zähringerstädte Burgdorf, Bern und Freiburg im Breisgau*.

non seulement pour les villes Midi de la France, mais aussi celles de Suisse. Les possibilités d'exploitation d'un tel instrument laissent présager un immense champ de découvertes...

Sur ces quelques réflexions, nous sommes convaincus que des échanges pluridisciplinaires comme ceux de Toulouse et de Cahors resteront indispensables à la progression de la recherche. Le niveau des connaissances de la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France a considérablement progressé mais, comme ailleurs, il n'est de loin pas épuisé et il ne me reste plus qu'à souhaiter de fructueuses découvertes à tous les chercheurs de la région.

Fribourg, le 18 juillet 2008